

Quelques candidats au statut de « connecteur temporel »

Anne Le Draoulec & Myriam Bras*

Nous nous intéressons, dans cet article, aux adverbes temporels puis, aussitôt, soudain et alors. Nous montrons qu'ils jouent un rôle dans l'établissement de relations de discours – ce qui revient, dans notre approche, à leur reconnaître un statut de « connecteur ». Plus précisément, nous mettons en évidence leur fonctionnement de connecteur lorsqu'ils sont situés à l'initiale de phrase : cette restriction vaut pour les adverbes aussitôt, soudain et alors qui, contrairement à puis, peuvent occuper diverses positions dans la phrase. Dans notre étude de alors, nous montrons que la position initiale est essentielle à la caractérisation du rôle de connecteur.

This article deals with the temporal adverbs puis, aussitôt, soudain and alors. We show that they play a role in establishing Discourse Relations (and not only temporal or aspectual relations). In our approach, this property gives them the status of “connectives”. More specifically, we point out that they act as connectives when they occupy sentence-initial position. This restriction holds for aussitôt, soudain and alors whose position in the sentence can vary, contrary to puis. In our study of alors, we show that initial position is crucial in characterizing its function as a connective.

* ERSS (UMR 5610), CNRS et Université de Toulouse-Le Mirail.

1. Vers une définition des connecteurs temporels

Nous nous proposons ici d'examiner le statut de connecteur de quelques adverbies temporels. Ce qui suppose que nous nous confrontions, au préalable, aux difficultés posées par la définition des « connecteurs temporels ». Il n'existe pas, en effet, de définition stabilisée : en nous efforçant de préciser quelle est notre propre définition, nous ne prétendons pas démontrer en quoi elle serait supérieure à une autre. Notre objectif sera simplement de montrer en quoi elle peut s'avérer, selon nous, opératoire.

Une première difficulté apparaît dans la mesure où le terme de « connecteur temporel » (ou '*temporal connective*' en anglais) admet deux acceptions très différentes. Ainsi, la conjonction *quand* est analysée par Borillo (1988) comme un « connecteur temporel ». De la même façon, Heinämäki (1974) parle de '*temporal connectives*' pour désigner des conjonctions de subordination temporelles telles que *when*, *before*, *after*, *since* ou *until*, introduisant des subordonnées temporelles présumées. A l'inverse, Sandström (1993) insiste sur le fait qu'il ne faut pas donner à *when* l'appellation de « *temporal connective* », dans la mesure où la conjonction ne relie pas deux propositions de statut égal, mais permet simplement de construire un adverbial de localisation temporelle. Cette condition, pour un connecteur, de relier deux propositions de statut égal, est reprise et précisée par Vogeleer (1998 : 84) comme exigence que les deux propositions soient dotées d'une même valeur assertive. Cette dernière analyse est le point d'appui d'une étude du *quand* dit « inverse », « narratif » ou encore « de péripétie » (cf. exemple 1), lequel se distingue du *quand* canonique (cf. exemple 2) par sa faculté à introduire une proposition assertée, et non pas présumée.

1) *Elle dormait profondément, quand soudain un grand bruit la réveilla.*

2) *Elle était heureuse quand elle vivait en Afrique.*

Dans la perspective de Vogeleer, seul le *quand* inverse peut être considéré comme un connecteur. C'est cette même conception que nous adoptons dans notre étude des connecteurs temporels : nous regardons comme connecteurs les éléments permettant une connexion entre propositions assertées. Il ne s'agit là que d'un choix purement terminologique, mais nous allons voir que d'autres difficultés se posent, qui cette fois révèlent des divergences plus profondes.

Très souvent dans la littérature, le terme de connecteur est réservé aux marqueurs discursifs spécialisés dans l'établissement de relations logiques entre énoncés. Les adverbies ou syntagmes adverbiaux reconnus comme connecteurs et étudiés comme tels sont des éléments tels que *alors*, *de ce fait*, *du coup*, *par contre*, *au contraire*, *par exemple*, *de toute façon*, *enfin*. Sont également prises en compte des conjonctions de coordination (*donc*, *et*), ou

Quelques candidats au statut de « connecteur temporel »

encore des expressions verbales (*disons*). Les adverbes temporels en revanche, parce qu'ils sont dotés d'un potentiel référentiel, sont exclus du champ d'étude. Nølke (1990) illustre parfaitement ce type d'approche, en définissant les adverbiaux connecteurs comme une sous-classe d'adverbiaux contextuels, eux-mêmes caractérisés de la façon suivante :

« Sera considéré comme adverbial contextuel tout adverbial dont l'interprétation fait systématiquement appel à des éléments du contexte non spatio-temporel. » (Nølke 1990 : 20)

Avec une telle définition, il est impossible pour un adverbe temporel d'avoir un rôle de connecteur, et la notion même de connecteur temporel devient caduque¹. Cette conception est partagée par de nombreux auteurs, parmi lesquels nous nous contenterons de citer Mélis (1983), Schiffrin (1987), ou Rossari (2000)². L'exclusion des adverbes temporels n'est pas nécessairement explicitée. Mais il est révélateur qu'au moment où elle étudie le rôle de connecteur de *alors*, seul le « cheminement causal » est pris en compte par Rossari (2000) ; aucune mention n'est faite des possibilités d'interprétation temporelle de l'adverbe. De la même façon, l'étude de *then* par Schiffrin comme *discourse marker* est limitée aux cas où il est strictement argumentatif, énumératif, sans implication de succession temporelle. Mélis, quant à lui, mentionne les deux grands types d'usage dont peuvent faire l'objet les adverbes *alors*, *ensuite*, *puis* : exprimer l'ordre temporel, ou structurer le discours. Mais c'est uniquement pour le second type (organisation discursive) qu'il parle d'usage conjonctif.

A cette conception très restrictive de ce qu'est un connecteur s'oppose une conception plus souple, selon laquelle un constituant temporel peut être désigné comme connecteur à partir du moment où il implique une relation temporelle spécifique avec le ou les énoncés qui précède(nt). Cette dernière approche est par exemple celle de Gosselin (2001), qui propose une étude de *et*, *puis*, *alors*, *ensuite*, *après*, *plus tard*, *aussitôt*, *dès cet instant*, *à partir de ce moment* (et de leurs différentes possibilités de combinaison) en les regroupant dans un même ensemble de « connecteurs de succession temporelle ».

La position que nous adoptons est une position intermédiaire entre celle de Gosselin d'une part, et celles de Rossari, Mélis ou Schiffrin d'autre part : parmi l'ensemble des constituants qui établissent une relation temporelle (ou

¹ Nous soulignons cependant que la réflexion de Nølke a évolué sur ce point (communication personnelle).

² Les termes utilisés peuvent varier d'un auteur à l'autre. Rossari parle de « connecteurs », Mélis d'adverbes « conjonctifs », Schiffrin de « *discourse markers* » (parmi lesquels les « *discourse connectives* », qui ne sont employés que pour désigner des conjonctions de coordination, et les « *connectors* », dont l'utilisation n'est pas tout à fait claire).

aspectuo-temporelle) entre des énoncés (ou plutôt entre les éventualités³ e1 et e2 portées par ces énoncés), nous regardons comme connecteurs ceux qui, en même temps, impliquent une relation logico-pragmatique – *i.e.* ceux qui jouent un rôle au niveau des relations de discours. Nous soulignons que cette définition des connecteurs temporels n'est pas plus légitime qu'une autre, par exemple que celle de Gosselin. Il s'agit d'un simple choix méthodologique : notre objectif est de montrer qu'il permet d'éclairer les propriétés spécifiques d'une classe particulière d'adverbes temporels.

Nous insistons sur le fait que la classe des connecteurs temporels ne correspond pas pour nous à une classe syntaxique, mais bien à une classe fonctionnelle : la classe des constituants temporels ayant pour fonction de conjindre des énoncés en établissant entre eux des relations d'ordre discursif. En limitant notre étude à la connexion réalisée par des adverbes temporels, nous n'excluons pas la possibilité d'examiner le statut de connecteur d'autres types de constituants : conjonctions de subordination (cf. *quand* inverse, *avant que/avant de*⁴) ou conjonctions de coordination (cf. *et* temporel⁵) par exemple.

Dans ce qui suit, nous présenterons une synthèse de travaux portant sur le statut de connecteur temporel des adverbes *puis*, *aussitôt*, *soudain* et *alors*. L'étude de ces connecteurs sera limitée à des séquences où ils sont combinés à des phrases au passé simple ou au passé composé décrivant des événements. Nous nous appuyerons à la fois sur des exemples forgés et des exemples attestés issus de la base Frantext.

Puis apparaîtra comme un connecteur prototypique – et ce d'autant plus que sa position s'est stabilisée en tête de phrase, position stratégique dans l'établissement de relations discursives avec le contexte précédent. L'étude des adverbes aspectuo-temporels *aussitôt* et *soudain* mettra en évidence une même capacité à impliquer des relations discursives stables, du moins lorsqu'ils se situent à l'initiale de phrase. L'importance de cette position initiale, pour la caractérisation du rôle de connecteur, ne sera interrogée et développée que dans notre dernière partie, qui sera consacrée à l'analyse de *alors*.

³ Parmi divers termes génériques couramment utilisés (« éventualité », « situation », « procès »), nous retiendrons le premier pour recouvrir événements et états.

⁴ L'existence de cas où *avant que/avant de* jouent un rôle de connecteur est mise en évidence dans Le Draoulec (2005b).

⁵ Nous renvoyons à (Gómez Txurruka 2003) pour une étude de la sémantique de *and*, qui est analysé comme sélectionnant un ensemble de relations de discours – qu'il ait ou non une valeur temporelle.

2. Etude de *puis*

Nous allons d'abord nous intéresser à *puis*, adverbe pour lequel le processus de grammaticalisation est beaucoup plus avancé que pour les autres adverbes temporels. En effet, la position de *puis* dans le français d'aujourd'hui est toujours la tête de phrase, alors qu'il pouvait occuper différentes positions dans la phrase en ancien et moyen français. Cette évolution, observée par Hansen (1995), le rend très proche d'une conjonction de coordination. La position initiale est généralement considérée comme privilégiée pour jouer un rôle discursif, mais elle n'est pas suffisante pour conférer à un adverbe le statut de connecteur temporel. C'est ce que nous verrons en comparant l'adverbe *puis* à un adverbial comme *un peu plus tard*.

2.1. Cadre théorique de l'analyse

Pour chacun des adverbes étudiés dans cet article, nous avons mené une analyse descriptive visant à mettre en évidence leur rôle discursif. Pour *puis* cette analyse a été menée dans le cadre d'une théorie formelle du discours, où les relations de discours occupent une place centrale : la *Segmented Discourse Representation Theory* (Asher 1993, Asher et Lascarides 2003)⁶. A la suite de nombreuses théories du discours, la SDRT considère que le discours est structuré, c'est-à-dire composé de segments reliés entre eux par des relations de discours (Narration, Elaboration, Résultat, Contraste, etc...), et que ces relations, essentielles pour la définition de la cohérence du discours, sont les manifestations des intentions communicatives des locuteurs. Les outils de description proposés par la SDRT permettent de formuler la contribution des items linguistiques à la construction de la représentation du discours. Cette représentation est une sorte de structure hiérarchique : les briques de base sont les représentations du contenu propositionnel de chaque segment, comportant en particulier la description de l'éventualité (événement ou état) introduite par le segment⁷ ; ces briques sont articulées entre elles par des relations de discours. On distingue ainsi le niveau discursif du niveau du contenu propositionnel. La construction de la représentation du discours nécessite (i) la construction des briques de base qui s'opère selon les principes d'une sémantique compositionnelle, (ii) le choix d'un point d'attachement pour une nouvelle brique à relier à l'ensemble de la structure, et (iii) le choix d'une relation de discours. Ces deux dernières

⁶ Voir aussi Busquets *et al.* (2001) pour une présentation en français.

⁷ On peut considérer que ces briques sont des DRS issues de la Théorie des Représentations Discursives (DRT) de Hans Kamp (cf. Kamp et Reyle 1993) – en laissant de côté la dimension récursive des représentations et l'étiquetage associé aux actes de langage.

étapes sont le résultat d'inférences mettant en œuvre un raisonnement permettant des inférences monotones (sûres) et non monotones (révisables).

A chaque relation de discours peuvent être associés des marqueurs spécifiques (lexicaux et/ou syntaxiques) qui imposent l'établissement de la relation. Mais une relation de discours peut aussi être inférée de façon non monotone sur la base d'indices relevant de la sémantique lexicale et de la connaissance du monde. Pour des discours du genre narratif, Narration est la relation par défaut, c'est-à-dire celle qui va s'établir en l'absence d'indices des autres relations possibles. Enfin, dans le cas de conflit entre les relations de discours inférables, la théorie prédit l'incohérence du discours.

L'hypothèse du rôle discursif de *puis* comme responsable de l'établissement d'une relation de discours – la Narration – entre deux segments, déjà avancée dans les premières applications de la SDRT au français (Bras et Asher 1994, Asher 1996), a été démontrée dans Bras *et al.* (2001, 2003), Borillo *et al.* (2004). Nous avons ainsi invalidé l'hypothèse d'un rôle strictement temporel de *puis* comme marqueur d'une simple relation temporelle ($e1 < e2$) entre les éventualités des segments reliés. Autrement dit, nous avons montré que *puis* n'agit pas au niveau du contenu propositionnel mais au niveau de la structure du discours. La relation temporelle associée à *puis* est englobée dans la sémantique de la relation de Narration, comme nous allons le voir.

2.2. *Puis* et Narration

La relation de Narration en SDRT est fondée sur la maxime d'ordre de Grice : deux segments reliés par Narration décrivent, dans l'ordre d'occurrence, deux événements d'une même histoire :

- 3) *Anna s'endormit. Elle se mit à ronfler.*

Narration pose des contraintes temporelles sur le contenu du discours. Les éventualités de deux segments reliés par Narration sont temporellement ordonnées ($e1 < e2$), et la nature de l'espace temporel entre $e1$ et $e2$ est définie de telle sorte qu'est exclue la possibilité qu'un événement pertinent (*i.e.* interférant avec $e1$ ou $e2$) s'y insère :

- 4) *Anna s'endormit. Elle se mit à ronfler. *Entre-temps, elle s'était réveillée puis rendormie.*

Narration impose aussi des contraintes structurelles, en particulier en termes de continuité thématique : deux éventualités reliées par Narration élaborent le même « topique de discours ». Par exemple pour (3) le topique serait « le sommeil de Anna ».

Quelques candidats au statut de « connecteur temporel »

En l'absence de *puis*, une relation de Narration entre deux segments peut être inférée soit par défaut, soit si le prédicat *occasion*⁸ est vérifié entre les éventualités décrites par les segments. L'hypothèse que nous posons est que la présence de *puis* constitue une autre façon de déclencher l'inférence de Narration. Mais, quand on examine un discours composé de deux segments reliés par *puis* (cf. (5)), il est difficile de mettre en évidence le rôle de *puis* si on sait que Narration pourrait tout aussi bien être inférée en son absence (cf. (3)).

5) *Anna s'endormit. Puis elle se mit à ronfler.*

2.3. Puis avec d'autres relations de discours

C'est dans les cas d'interaction avec d'autres relations de discours que le rôle de *puis* apparaît le plus clairement. Ainsi, dans l'exemple (6) où une relation de Contraste peut être inférée grâce à l'opposition lexicale entre *s'en moqua* et *la vanta*, *puis* est nécessaire pour inférer Narration : il ne pourrait pas être supprimé.

6) *Il s'en moqua d'ailleurs comme d'une naïveté, puis la vanta comme un moyen de contraindre la sottise des petites gens au respect du savoir et de la puissance [...]. (Adam, L'enfant d'Austerlitz)*

Dans d'autres cas, c'est l'opération d'insertion de *puis* opérée ci-dessus en (5) qui est impossible. Comparons (7) avec (8), dans lequel nous avons inséré *puis* :

7) *Elle lui proposa d'aller voir sa sœur, à Trouville. Félicité répondit, par un geste, qu'elle n'en avait pas besoin. (Flaubert, Un cœur simple)*

8) *Elle lui proposa d'aller voir sa sœur, à Trouville. ??Puis Félicité répondit, par un geste, qu'elle n'en avait pas besoin.*

La paraphrase est mauvaise. Nous l'expliquons par la présence d'une relation de Réponse ou Réaction, qui est assimilée à une relation de Résultat en SDRT. Nous avons montré dans Bras *et al.* (2001) que *puis* empêche l'établissement d'une relation de Résultat entre deux segments. La relation de Résultat a les mêmes effets temporels que la relation de Narration : elles requièrent toutes les deux la succession temporelle. La relation de Résultat peut être inférée (de façon monotone) grâce à la présence de marqueurs lexicaux comme le connecteur *donc* ou les verbes *provoquer*, *s'ensuivre*, etc... Si on combine *puis* avec un marqueur lexical de Résultat, un conflit se

⁸ *Occasion* est vérifié dans le cas où les deux segments contiennent des indices indiquant que les éventualités qu'ils décrivent peuvent appartenir à une même histoire. *Occasion* exploite des informations basées sur la connaissance lexicale et la connaissance du monde.

produit, comme nous l'avons observé sur l'exemple (8) et comme nous l'observons encore en (9) :

9) *L'acide tomba dans le liquide. ??Puis cela provoqua une explosion.*

D'autres indices, comme des informations causales sur les liens entre les types des éventualités décrites dans les deux segments à mettre en relation, permettent d'inférer la relation de Résultat de façon non monotone. C'est le cas par exemple en (10) : en s'appuyant sur les connaissances du monde liées à des scripts archétypiques d'expériences de chimie, on peut établir entre les deux éventualités de ces exemples la potentialité d'une relation de cause à effet.

10) *L'acide tomba dans le liquide. Une explosion se produisit.*

L'insertion de *puis* ne provoque pas de conflit comme en (9) mais empêche l'établissement de la relation de Résultat :

11) *L'acide tomba dans le liquide. Puis une explosion se produisit.*

L'emploi de *puis* bloque la relation de Résultat, et impose la relation de Narration. En (11), le locuteur nous semble adopter un point de vue extérieur sur l'enchaînement des événements dans le temps (Narration) sans s'engager sur une relation causale entre eux (Résultat).

Dans Borillo *et al.* (2004), nous avons comparé le rôle discursif de *puis* avec celui d'un adverbial temporel placé en tête de phrase et indiquant aussi la succession temporelle, *un peu plus tard*. Il est apparu qu'*un peu plus tard* ne se comporte pas comme un connecteur au sens où il n'intervient pas comme *puis* sur les relations de discours. Le contraste entre les exemples (11) et (12) permet d'illustrer le rôle différent de ces deux adverbes pour l'inférence de la relation de Résultat.

12) *L'acide tomba dans le liquide. Un peu plus tard, une explosion se produisit.*

En (12), à la différence de (11), la relation de Résultat peut être inférée, *un peu plus tard* se bornant à exprimer un décalage temporel entre les deux événements et n'imposant aucune contrainte de nature à bloquer la relation de discours.

2.4. Conclusion

A travers cette brève synthèse, nous avons donné quelques éléments permettant de montrer que *puis* agit au niveau discursif en imposant la relation de Narration et en bloquant la relation de Résultat. De ce fait, les

Quelques candidats au statut de « connecteur temporel »

critères définis dans la section 1 pour l'établissement du statut de connecteur temporel sont satisfaits. Soulignons que la position initiale (qui est la seule possible pour *puis*) n'est pas une condition suffisante pour l'établissement de ce statut : la comparaison avec un adverbial comme *un peu plus tard* en position initiale suffit à le mettre en évidence.

3. Le cas des adverbies aspectuo-temporels *aussitôt* et *soudain*

3.1. Premiers éléments de comparaison

Aussitôt et *soudain*⁹ ont ceci de commun qu'ils expriment une idée de rapidité, d'immédiateté, dans le déroulement temporel. Mais ils se distinguent clairement en ce que le trait d'immédiateté, de rapidité, qui leur est également attaché, ne s'applique pas aux mêmes éléments. Ainsi avec *aussitôt*, c'est la succession entre les éventualités e1 et e2 (respectivement décrites par la phrase qui précède, et la phrase qui contient *aussitôt*) qui est rapide, cf. :

13) *Il sonna à la porte. Aussitôt, quelqu'un vint lui ouvrir.*

alors qu'avec *soudain*, c'est la façon dont e2 advient (ou « mode de survenance » de e2) qui est rapide, cf. :

14) *Il sonna à la porte. Soudain, un grand bruit se fit entendre derrière lui.*

Cette première grande distinction va de pair avec la distinction qu'il faut faire, concernant la nature de la relation temporelle : seul *aussitôt* implique une relation de succession temporelle. *Soudain* n'implique pas de relation temporelle stable avec ce qui précède : il est compatible avec la succession, mais ne l'impose pas. De ce fait, les contraintes aspectuelles ne sont pas les mêmes : alors que *aussitôt* relie normalement des énoncés à l'aspect perfectif, *soudain* admet aussi bien l'imperfectif que le perfectif (et ce pour les deux énoncés).

Cette caractérisation des propriétés aspectuo-temporelles de *aussitôt* et *soudain*, aussi sommaire soit-elle, nous amène à aborder tout de suite la question du rôle discursif des deux adverbes. Pour chacun d'eux, ce rôle discursif est étroitement lié au sémantisme aspectuo-temporel – et en particulier au facteur aspectuel de rapidité, avec des différences déterminées par ce sur quoi porte le trait de rapidité. En exprimant la rapidité de la succession, *aussitôt* se situe du côté de la continuité, de l'enchaînement des éventualités. A. Borillo (2002 : 245) observe ainsi que dans certains cas, lorsque les conditions sémantiques et pragmatiques s'y prêtent, *aussitôt* prend

⁹ Qui peuvent être considérés comme représentatifs de deux sous-classes d'adverbes temporels où figureraient respectivement, d'une part *immédiatement*, *instantanément*, *tout de suite*, *sur le champ*, et d'autre part *subitement*, *tout à coup*.

une valeur consécutive dont elle souligne le lien avec le trait aspectuel de rapidité :

«Ce sens consécutif est sans doute attaché à la notion de rapidité, d'immédiateté, inscrite dans l'adverbe : la succession rapide de deux éventualités peut faire penser qu'elles ne sont pas indépendantes, mais au contraire liées l'une à l'autre, la deuxième se produisant par réaction à la première ».

Pour *soudain* également, l'association du rôle discursif avec le trait aspectuel de rapidité est manifeste. Mais comme la rapidité porte cette fois sur le mode d'apparition de e2, *i.e.* sur l'inchoatif, la relation discursive avec ce qui précède est à peu près à l'opposé de celle qu'autorise *aussitôt*. Au lieu de favoriser une continuité, *soudain* se situe au contraire du côté de la discontinuité, de la rupture : rupture (décrochage) entre le déclenchement rapide de e2, et ce qui précède e2.

L'établissement d'une relation de continuité pour *aussitôt*, ou de rupture pour *soudain*, correspond-il à de simples effets de sens, *i.e.* à des effets contextuels, dépendant de la présence de certains facteurs sémantiques et pragmatiques ? Ou bien s'agit-il de relations de discours stables, ce qui est le propre des connecteurs ? C'est à cette question que nous allons nous efforcer de répondre, en reprenant les grandes lignes de la réflexion proposée dans (Le Draoulec 2005a). Nous comparerons *aussitôt* et *soudain* sur des cas comparables, avec deux énoncés au passé simple, en relation de succession temporelle. Et nous nous contenterons d'examiner leur fonction de connecteur lorsqu'ils sont en position initiale.

3.2. *Aussitôt* : de la séquence à la conséquence

En même temps qu'elle signale le sens consécutif de *aussitôt*, A. Borillo (2002) insiste sur le fait qu'il faut que les conditions sémantico-pragmatiques s'y prêtent. C'était le cas en (13) : les événements reliés (*sonner à la porte* et *venir ouvrir*) se prêtent même tellement bien à l'installation d'une relation de consécutive qu'en l'absence de *aussitôt*, cette interprétation s'imposerait encore par défaut. L'exemple (15) illustre le même type de phénomène :

- 15) *Leurs officiers commandèrent le silence. Aussitôt, les injures cessèrent* ; (P. Adam, *L'enfant d'Austerlitz*)

Dans l'exemple (16) en revanche, c'est bien la présence de l'adverbe qui amène à interpréter qu'un lien de consécutive unit *il rentra dans la chambre* et *M Robert Darzac en sortit* :

- 16) *Le professeur ne répondit pas ; il regarda le juge, le gendarme et tous ceux qui les accompagnaient comme une victime regarde ses bourreaux, et il rentra dans*

Quelques candidats au statut de « connecteur temporel »

la chambre. Aussitôt M Robert Darzac en sortit. (G. Leroux, *Le Mystère de la chambre jaune*)

Notons bien que la consécutive qu'illustrent ces divers exemples recouvre plus de cas qu'une relation stricte de cause à effet. Elle doit être comprise comme une relation de dépendance, de conséquence au sens large – le caractère consécutif tenant à la fois de la conséquence et de la succession temporelle. Dans le cas, cependant, où les conditions sémantico-pragmatiques ne sont pas favorables à l'instauration d'une telle relation de consécutive, ce n'est plus, selon Borillo (2002), qu'une simple relation de succession temporelle qui s'installe, comme dans l'exemple (17) :

17) *Avant l'aube, il sortit du couvent. Aussitôt il monta à cheval en donnant l'ordre à ses soldats de l'attendre.* (Cité par A. Borillo 2002 : 245)

Il apparaît ainsi que l'implication d'une relation de consécutive est sensible au contexte d'utilisation de *aussitôt*, et partant, que *aussitôt* n'est pas un connecteur de consécutive. Mais il reste envisageable que *aussitôt* soit connecteur d'une autre relation de discours. Et c'est ce que nous allons essayer de montrer, en défendant l'hypothèse que *aussitôt* joue bien un rôle discursif stable, mais que ce rôle n'est pas exactement défini par la notion de consécutive telle que nous l'avons présentée. Nous avons vu que la consécutive attachée à *aussitôt* représente une relation de dépendance plus faible qu'une relation de conséquence stricte. Notre hypothèse est qu'il faudrait une relation de consécutive plus faible encore pour rendre compte du fonctionnement discursif de l'adverbe.

Réexaminons l'exemple (17), où l'on a considéré qu'une simple succession temporelle est à l'oeuvre. En fait, il apparaît que la succession temporelle est liée à un ordre logique du déroulement des événements : il faut que le personnage soit sorti du couvent pour qu'il puisse monter à cheval. Une forme de dépendance s'instaure donc bien là encore entre les deux événements, le premier étant présenté comme devant se réaliser avant le second. Et c'est cette forme minimale de consécutive – « être un préalable à » – qui nous semble constitutive de l'utilisation de *aussitôt*¹⁰. Qu'une forme plus forte de consécutive puisse ou non s'établir dépend ensuite du sémantisme des événements reliés.

¹⁰ En associant ce type de relation à *aussitôt*, nous nous inspirons de la façon dont Hybertie (2000) analyse *alors* en position initiale (analyse qui sera présentée dans la section 4). Nous n'entreprendrons pas ici de comparer précisément *aussitôt* et *alors*. Mais il semble que cette idée de succession temporelle associée à un ordre logique de déroulement s'applique tout aussi bien aux cas des deux adverbes (qui tous deux disent étymologiquement une identité de moment).

L'analyse appliquée à l'exemple (17) ne suffit cependant pas à démontrer que *aussitôt* est un connecteur de « consécutive minimale ». Pour ce faire, il faut encore montrer que *aussitôt* ne peut être utilisé qu'en présence de cette forme minimale de la relation. La difficulté d'interprétation d'un exemple tel que (18) permet de le mettre en évidence :

18) *Il sortit du couvent. ?Aussitôt, un orage éclata.*

Les événements, ici, sont perçus comme indépendants : il est difficile d'interpréter que le déclenchement de l'orage est lié au fait que le personnage soit sorti du couvent. Et l'impression d'étrangeté que donne l'exemple est bien liée à l'usage de *aussitôt* puisqu'il suffit, pour la gommer, de remplacer *aussitôt* par *à cet instant* ou *un instant plus tard*. En fait, même avec *aussitôt*, une interprétation pourrait être « récupérée » : il suffirait ainsi de regarder l'orage comme un signe adressé au personnage à sa sortie du couvent. Ce qui importe dans l'analyse de ce type d'exemple, c'est qu'en l'absence d'un lien de dépendance évident, *aussitôt* amène à en rechercher un. Et une telle contrainte exercée sur l'interprétation va tout à fait dans le sens de ce qu'est un connecteur.

3.3. *Soudain* et la notion de rupture

Nous allons présenter beaucoup plus rapidement l'analyse de la rupture qu'on a vue associée à *soudain*, et qui pourrait être à la base de la relation de discours qui en ferait un connecteur. Nous allons en particulier examiner ce que signifie cette rupture, par rapport à la continuité impliquée par *aussitôt*. *Soudain* convient parfaitement entre des événements totalement indépendants (cf. exemple 14). Il n'est pas nécessaire d'insister sur ce type d'exemple, qui constitue le cas classique d'utilisation de *soudain*. Il apparaît cependant qu'on peut très facilement trouver des exemples où l'événement introduit par *soudain* est en relation de consécutive avec ce qui précède :

19) *Marie regarda attentivement le portrait. Soudain, elle se reconnut.*

20) *Marie serra le verre dans ses mains. Soudain, celui-ci se brisa.*

Dans de telles configurations, où *aussitôt* s'intégrerait parfaitement, *soudain* s'accorde tout aussi bien avec la relation de consécutive. Mais il le fait d'une façon différente de *aussitôt*, et c'est cette différence qu'il convient maintenant de préciser. Dans ces deux exemples, e1 apparaît comme événement déclencheur de e2 : c'est en regardant attentivement le portrait que Marie se reconnaît, c'est en serrant le verre dans ses mains qu'elle le brise. Cependant, la présence de *soudain* contraint l'interprétation dans un sens où e2 est perçu comme aléatoire, fortuit, imprévisible. Ces exemples montrent que la rupture associée à *soudain* n'est pas incompatible avec la relation de consécutive : simplement, la coexistence entre rupture et

consécutivité se traduit par le fait que cette dernière prend un caractère aléatoire et surprenant. Ainsi, de la même façon qu'on avait vu que, même pour des cas qui *a priori* ne s'y prêteraient pas, *aussitôt* contraint l'interprétation dans un sens de consécuitivité, on voit que *soudain*, quelque soit le contexte, contraint l'interprétation dans un sens de rupture. Encore une fois, cette contrainte sur les possibilités d'interprétation correspond bien à ce qu'on peut attendre d'un connecteur.

3.4. Conclusion

Au final, il apparaît que *aussitôt* et *soudain* placés en tête de phrase jouent effectivement un rôle de connecteur, au sens où leur utilisation s'accompagne nécessairement de l'instauration de relations de discours spécifiques. Pour compléter notre étude de *aussitôt*, il resterait cependant à préciser comment la gradation que nous avons introduite dans la relation de consécuitivité (d'une forme minimale à une forme forte) pourrait s'interpréter en termes de relations de discours reconnues : comment la situer, par exemple, au regard des relations de Narration et Résultat utilisées en SDRT ? En ce qui concerne la rupture associée à *soudain*, Le Draoulec (2005a) montre qu'elle se construit à travers une relation d'opposition proche de la relation de Contraste en SDRT.

4. Etude de la position initiale à travers le cas de *alors*

Avec l'analyse de l'adverbe *alors*, qui peut comme *aussitôt* et *soudain* occuper différentes positions dans la phrase, nous avons pu mesurer plus finement l'impact de la position sur le rôle – discursif ou strictement temporel – joué par l'adverbe. Nous avons montré (Le Draoulec et Bras 2004) que seul *alors* en tête de phrase implique une relation relevant du niveau discursif entre les événements, comme dans (21) :

21) *Je suis allée jusqu'à la place du village, alors je l'ai vu arriver.*

Cette relation s'établit entre deux événements logiquement ordonnés dans une séquence d'événements, le premier étant présenté comme la condition de réalisation du second (cf. Hybertie 1996 : 25). Cette relation est appelée « consécuitivité minimale » dans la section 3. Nous reprendrons ce terme pour l'analyse de *alors* sans préjuger que, sur une échelle de la consécuitivité, *alors* et *aussitôt* seraient exactement au même niveau.

Nous nous sommes appuyées sur la position de Hybertie (1996) qui met en évidence le rôle de *alors* dans l'établissement d'une telle relation, mais indépendamment de sa position dans la phrase. Nous avons au contraire comparé les positions initiale et interne pour conclure que le statut de connecteur ne pouvait être attribué à *alors* que lorsqu'il est en tête de phrase.

4.1. Position dans la phrase

Notre étude de *alors* prend également comme point de départ l'analyse de Creissels (1995), qui pose très clairement le problème du lien entre adverbes et connecteurs. Il remarque (p. 151) que :

« un nombre important d'adverbes ont en fait un statut syntaxique qui n'est pas différent de celui de ces 'conjonctions de coordination' [...] : comme elles, ils impliquent une relation entre la structure phrastique où ils figurent et une autre structure phrastique [...]. »

Creissels (1995 : 151-153) prend l'exemple de l'adverbe *aussi*, et note que tout en se rapprochant des conjonctions de coordination par sa faculté à impliquer une relation entre deux structures phrastiques¹¹, il en diffère par le fait, en particulier, qu'il puisse occuper diverses positions dans la phrase qu'il relie à une autre phrase. Parmi ces diverses positions figure la position initiale, et il est dans ce cas difficile, selon Creissels, de ne pas reconnaître à *aussi* un statut de connecteur. Mais qu'en est-il de son statut dans d'autres positions ? Creissels identifie la difficulté de la façon suivante :

« L'exemple de *aussi* est révélateur d'une lacune importante de la grammaire traditionnelle en ce qui concerne les unités dont la fonction est de mettre en relation deux unités phrastiques : parmi ces unités, seules sont correctement identifiées celles qui se placent invariablement à la périphérie de l'unité phrastique. Mais il est vrai qu'à partir du moment où un connecteur peut se placer en différents points de la structure phrastique qu'il contribue à insérer dans son contexte, la distinction avec des unités intégrées à la structure prédicat-arguments n'est pas toujours évidente. » (p. 153)

C'est justement dans la « lacune » mentionnée – et pour tâcher de contribuer à la combler – que notre travail s'est situé. Avec les adverbes temporels non antéposés, la question de la distinction entre modificateurs (*i.e.* des unités intégrées) et connecteurs (*i.e.* des unités non intégrées) se pose en effet de façon cruciale : la distinction est loin d'être « évidente », à partir du moment où la relation temporelle à ce qui précède coïncide avec une caractérisation du temps de référence de la phrase où l'adverbe apparaît.

Ces premières remarques permettent de replacer le problème dans son contexte syntaxique. L'étude que nous allons présenter ne se situera pas sur un plan syntaxique, puisque nous allons nous attacher aux aspects discursifs, en termes de relations de discours. Il est cependant important de souligner que ce type de problème se pose dès que l'on essaie de faire des classifications syntaxiques sur des éléments qui ont pour vocation de dépasser le cadre de la phrase.

¹¹ Hansen (1995) faisait le même rapprochement à propos de *puis*.

4.2. Différents rôles de *alors* en discours

Nous proposons dans Le Draoulec et Bras (2004) de décrire la contribution de *alors* selon la position qu'il occupe dans la phrase :

- quand il se trouve en début de phrase, *alors* exprime nécessairement un lien de consécuitivité minimale entre e1 et e2. Il autorise la succession avec un décalage temporel entre les événements décrits.
- quand il est à l'intérieur ou en fin de phrase, *alors* n'exprime pas nécessairement de lien de consécuitivité minimale entre e1 et e2. Sa valeur est d'abord temporelle, avec seulement éventuellement un effet de sens de consécuitivité. Il garde la valeur temporelle de concomitance, coïncidence, originellement attachée à *alors* (et qui correspondrait à : *à ce moment-là*).

L'expression d'une relation de consécuitivité minimale associée à *alors* en tête de phrase a déjà été illustrée en (21). Dans des cas où cette relation ne peut être que difficilement inférée, l'emploi de *alors* initial pose problème :

- 22) *L'enfant s'endormit. ?Alors il se mit à pleuvoir.*
23) *Nous avons déjeuné. ?Alors nous sommes allés au cinéma.*

(En (23), *alors* interne serait en fait tout aussi difficile, mais pour d'autres raisons qui seront expliquées un peu plus loin).

Il faut faire attention que notre hypothèse n'exclut pas la possibilité, pour un *alors* interne, d'exprimer un lien de dépendance. Mais l'inférence n'est pas soumise aux mêmes contraintes. Comparons ainsi :

- 24) *Il m'a rejointe. Alors je me suis souvenue que j'avais oublié mes clés.*
25) *Il m'a rejointe. Je me suis alors souvenue que j'avais oublié mes clés.*

En (24), on interprète le *alors* comme introduisant une relation de consécuitivité minimale entre les deux énoncés, qu'on pourrait gloser par « c'est en le voyant que je me suis souvenue que j'avais oublié mes clés ». En (25), cette interprétation reste possible – mais seulement possible. *Alors* renvoie simplement, ici, au temps de l'événement décrit par e1, il pourrait être remplacé par « à ce moment-là ». Si on peut avoir l'interprétation qu'il y a un lien de cause à effet, ce serait plutôt comme un effet de sens qui resterait attaché à *alors* interne, mais qui n'est pas un élément essentiel du sens comme c'est le cas pour *alors* initial. Le rôle de *alors* interne est fondamentalement temporel : il ne fait par ailleurs, éventuellement, que souligner l'existence d'un lien déjà déterminé par le sémantisme des situations reliées, ainsi que par des connaissances pragmatiques. Dans un tel cas, la différence entre les deux cas (*alors* initial ou *alors* interne) est ténue. Cependant, si les situations apparaissent comme *a priori* indépendantes, la différence est plus facile à mettre en évidence. Avec un *alors* initial, on est

obligé d'imposer, de construire un lien pour rendre acceptable l'emploi de l'adverbe. Avec un *alors* interne, en revanche, ce n'est pas nécessaire. On peut le vérifier à travers la comparaison de (26) et (27) :

- 26) *Il fit un geste vers le combiné. Alors le téléphone s'arrêta de sonner.*
27) *Il fit un geste vers le combiné. Le téléphone s'arrêta alors de sonner.*

Seul le *alors* initial de l'exemple (26) amène à construire une relation de consécuitivité minimale entre *Il fit un geste vers le combiné* et *le téléphone s'arrêta de sonner*¹². En (27) en revanche, la relation est comprise comme purement temporelle.

Notre hypothèse sur le rôle de *alors* précise aussi que seul le *alors* initial autorise un décalage temporel entre e1 et e2, ce qui nous permet de rendre compte de l'inacceptabilité de (28) et du contraste entre (29) et (30) :

- 28) *Nous avons déjeuné. * Nous sommes alors allés au cinéma.*
29) *Il m'a fait un sale coup. Alors je me suis vengée, des années plus tard.*
30) *Il m'a fait un sale coup. *Je me suis alors vengée, des années plus tard.*

En (28) et (30), il y a un conflit entre la relation temporelle de succession immédiate imposée par *alors* interne, et le décalage entre les événements imposé par la situation en (28), ou par l'adverbial temporel (*des années plus tard*) en (30).

4.3. Conclusion

L'analyse de *alors* met en évidence le rôle crucial de la position initiale pour l'établissement du statut de connecteur. En position initiale, *alors* impose une relation de consécuitivité minimale entre les événements reliés, associée à une relation de succession temporelle. Nous pouvons en conclure que la position initiale est particulièrement propice au rôle de connecteur. Cela ne signifie pas pour autant que tous les adverbes temporels en position initiale sont des connecteurs. Nous l'avons en effet observé avec *un peu plus tard* en position initiale, qui n'implique pas la présence d'une relation de discours particulière (cf. section 2).

Quand il n'est pas en position initiale, *alors* ne conserve que les « symptômes » du statut de connecteur temporel. La relation temporelle qu'il exprime est la concomitance originellement attachée à *alors* et il n'est pas compatible avec un décalage temporel, contrairement au *alors* initial qui admet ce décalage. Tout se passe comme si le changement de statut de simple adverbe temporel à celui de connecteur temporel s'accompagnait d'un relâchement de la contrainte temporelle (autorisation du décalage). L'étape

¹² Avec un raisonnement subjectif du type : *c'est comme un fait exprès, à chaque fois que je suis sur le point de répondre, le téléphone s'arrête de sonner.*

suivante dans ce changement de statut serait l'absence de tout sémantisme temporel, dans le cas où *alors* est un connecteur purement argumentatif.

5. Conclusion

Nous avons présenté une synthèse de plusieurs études visant à déterminer le statut de connecteur temporel des adverbes *puis*, *aussitôt*, *soudain*, *alors*. La classe ainsi constituée resterait bien sûr à élargir, sur les bases méthodologiques que nous avons tenté de poser.

Il nous semble qu'une majorité des adverbes de cette classe – *puis* et *alors*, mais il y aurait peut-être aussi *après* et *ensuite* – peuvent avoir une utilisation non temporelle. C'est surtout le cas s'ils sont précédés de *et*, ce qui est particulièrement fréquent à l'oral (ou dans des écrits oralisants)¹³. Des adverbes comme *aussitôt* et *soudain* (que nous avons considérés comme des adverbes aspectuels au sens où ils donnent des informations sur le déroulement des éventualités) semblent ne pas connaître d'utilisation non temporelle. L'aspectuel serait-il plus difficile à effacer que le temporel ?

Au-delà de ces observations en synchronie, il serait pertinent d'adopter une perspective diachronique, en suivant les suggestions de Creissels (1995). Selon Creissels, l'émergence d'un connecteur pourrait être le résultat d'une évolution historique de la langue, d'un processus au cours duquel un constituant anaphorique à l'origine doté d'une fonction de modifieur perdrait cette fonction pour n'avoir plus qu'une fonction de mise en relation discursive :

« Ainsi, dans l'évolution d'une langue, l'émergence d'un connecteur peut tout simplement être l'aboutissement d'un processus par lequel une unité ou un syntagme à valeur anaphorique, qui à l'origine participe à la relation prédicats-arguments, voit son emploi discursif comme 'relais' entre ce qui précède et ce qui va suivre se généraliser au point de devenir le seul possible. »

Creissels ajoute que la difficulté à identifier une unité linguistique comme connecteur peut s'expliquer par le fait que l'évolution de cette unité n'est pas achevée au moment où elle est prise comme objet d'étude :

« Les difficultés de classement qui peuvent se rencontrer à propos de telle unité qu'on hésite à identifier comme connecteur à un moment donné de l'histoire de la langue peuvent s'expliquer par le fait que nous saisissons parfois cette évolution avant qu'elle ne soit totalement achevée. Le cas semble d'ailleurs fréquent, ce qui explique que, même une fois définie avec précision la notion de

¹³ Exemples : « *C'est trop cher, et puis c'est encombrant.* »
« – *Tu es en retard !*
– *Et alors, qu'est-ce que tu veux que je te dise ?* »

connecteur, il n'est pas aisé de dresser la liste exacte dont rend compte cette notion. »

Ces diverses remarques suggèrent qu'au lieu d'une classe aux frontières bien définies, la classe des connecteurs temporels serait à revoir comme une sorte de continuum entre divers éléments dont le rôle discursif est plus ou moins marqué, et sensible à la position syntaxique. Le critère que nous nous sommes fixé – la prise en compte des relations de discours – permet cependant de donner un premier point d'ancrage à nos analyses.

Références bibliographiques

- Asher, N. (1993), *Reference to Abstract Objects in Discourse*, Dordrecht, Kluwer.
- Asher, N. (1996), « L'interface pragmatique-sémantique et l'interprétation du discours », *Langages* 123, pp. 30-50.
- Asher, N., Lascarides, A. (2003), *Logics of Conversation*, Cambridge University Press.
- Borillo, A. (1988), « Quelques remarques sur *quand* connecteur temporel », *Langue Française* 77, pp. 71-91.
- Borillo, A. (2002), « Les connecteurs temporels et la structuration du discours : l'exemple de *aussitôt* », in Andersen, H.L. et H. Nølke (éd.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Bern, Peter Lang, pp. 239-256.
- Borillo, A., Bras, M., De Swart, H., Le Draoulec, A., Molendijk, A., Verkuyl, H., Vet, C., Veters, C. & Vieu, L. (2004), « Tense and Aspect », in F. Corblin & H. de Swart (ed.), *Handbook of French Semantics*, Stanford, CSLI Publications, pp. 233-348.
- Bras, M. & Asher, N. (1994), « Le raisonnement non monotone dans la construction de la structure temporelle de textes en français », in AFCET-AFIA (éd.), *Actes du 9ème congrès de l'AFCET RF-IA*, vol 2, Paris, pp. 223-234.
- Bras, M., Le Draoulec, A. & Vieu, L. (2001), « French Adverbial *Puis* between Temporal Structure and Discourse Structure », in M. Bras & L. Vieu (ed.), *Semantic and Pragmatic Issues in Discourse and Dialogue : Experimenting with Current Theories*, CRiSPI series, vol. 9, Amsterdam, Elsevier, pp. 109-146.
- Bras, M., Le Draoulec, A. & Vieu, L. (2003), « Connecteurs et temps verbaux dans l'interprétation temporelle du discours : le cas de *puis* en interaction avec l'imparfait et le passé simple », *Cahiers Chronos* 11, pp. 71-97
- Busquets, J., Vieu, L. & Asher, N. (2001), « La SDRT : Une approche de la cohérence du discours dans la tradition de la sémantique dynamique », *Verbum* XXIII-1, pp. 73-101.

Quelques candidats au statut de « connecteur temporel »

- Creissels, D. (1995), *Eléments de syntaxe générale*, Paris, PUF.
- Gómez Txurruka, I. (2003), « The Natural Language Conjunction *And* », *Linguistics and Philosophy* 26, pp. 255-285.
- Gosselin, L. (2001), « Contraintes pragmatico-cognitives sur l'ordre des constituants. Le cas de séquences de connecteurs exprimant la consécution temporelle », in Ph. Lane (éd.), *Linguistique du texte et du discours*, Presses Universitaires de Rouen.
- Hansen, M-B.M. (1995), « *Puis* in spoken French : from time adjunct to additive conjunct ? », *French Language Studies* 5, pp. 31-56.
- Heinämäki, O. (1974), *Semantics of English temporal connectives*. PhD Dissertation, University of Texas at Austin.
- Hybertie, C. (1996), *La conséquence en français*, Paris-Gap, Ophrys.
- Kamp, H. & Reyle, U. (1993), *From Discourse to Logic*, Dordrecht, Kluwer.
- Le Draoulec, A. (2005a), « Connecteurs temporels d'immédiateté : le cas de *aussitôt* et *soudain* », *Cahiers Chronos* 12, pp. 19-34.
- Le Draoulec, A. (2005b), « *Avant que / de* : possibles passages à la connexion temporelle », *Journal of French Language Studies* 15, pp. 131-151.
- Le Draoulec, A. & Bras, M. (2004), « Rôles de *alors* temporel dans la structuration du discours », *Chronos* 6, Genève, 22-24 sept. 2004.
- Melis, L. (1983), *Les circonstants et la phrase*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain.
- Nølke, H. (1990), « Les adverbiaux contextuel : problèmes de classification », *Langue française* 88, pp. 12-27.
- Rossari, C. (2000), *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- Sandström, G. (1993), *When-clauses and the temporal interpretation of narrative discourse*. PhD Dissertation, University of Umea.
- Schiffrin, D. (1987), *Discourse Markers*, New York, Cambridge University Press.
- Vogeleer, S. (1998), « *Quand* inverse », *Revue québécoise de linguistique* 26-1, pp. 79-101.